Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française

Band: 2 (1902-1903)

Heft: 33

Artikel: Musiciens genevois du temps passé [suite]

Autor: Kling, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la douleur s'y montraient un peu hautaines, tout geste de soumission ou même de faiblesse en était banni, sauf dans l'expression de la volupté, où, garantie par la pureté de son idéal psychique. Holmès osa tous les abandons et toutes les agonies. Comme poète de l'amour, elle fut toujours pénétrante et souvent incomparable : Les Griffes d'Or, l'Hymne à Eros, la Sérénade printanière, Erôtylon, la Barque des Amours, Nox amor, attestent diversement d'une aptitude exceptionnelle à exprimer la joie et la souffrance d'aimer; le chœur des jeunes filles et des jeunes hommes de l'Ode triomphale, ce vaste épithalame où circule le magnétisme troublant du premier désir dans toute sa force et toute sa pureté, est une page grandiose (en dépit de ce qu'y peuvent trouver à redire des esprits raffinés et médiocres qui, incapables de goûter la noblesse d'un certain accent populaire, voient de la vulgarité partout où il y a de la franchise), et dans la mélodie Aux Heureux l'expression de la douleur prend une véhémence désespérée où seule Mme Desbordes-Valmore avait parfois atteint.

Ce don, si rare, de l'accent populaire, peu de musiciens l'ont eu à l'égal d'Holmès, et c'est à lui qu'elle devra l'immortalité, l'immortalité véritable, celle qui brave les générations, les siècles, les évolutions humaines et sociales, et qui, enfin, survit au nom même qu'elle a illustré. — Certains refrains d'Holmès se chanteront encore quand nous n'apparaîtrons plus à la pensée des hommes que comme des visions fumeuses; ils viendront en aide au rêve et au travail des races successives, gardant et transmettant toujours à travers les déformations glorieuses infligées par l'imagination changeante des peuples, quelque chose du principe chaleureux et fécond qui leur aura donné la vie.

Trois anges sont venus ce soir M'apporter de bien belles choses!...

Qui sait où seront les « anges » alors que des lèvres de jeunes filles murmureront encore cette tendre mélodie! L'Irlande renaîtra peut-être de ses cendres et peut-être retombera en ruines avant que ne soit oubliée la belle *Chanson des Gars d'Irlande* (ah! qu'Augusta la chantait

bien!) En chemin, le Clairon fleuri, la Belle du Roi, Dans les bois, entends-tu cette voix? Les Enfants des Rois, l'Aubépine de Saint-Patrick, le Brick l'Espérance, les Lavandières, sont de vraies chansons populaires; nous les trouvons charmantes aujourd'hui; nos petits-enfants les trouveront admirables; elles se vivifieront à mesure que tout mourra autour d'elles et prendront le caractère et la valeur de vestiges précieux.

Heureux l'artiste dont la mort est illuminée d'un espoir si glorieux et qui disparaît de ce monde avant que la vieillesse ait arrêté l'essor de son génie. C'est ainsi que meurt Augusta. Elle nous laisse le souvenir d'une créature vivace et vaillante, d'une âme toute vibrante de nobles désirs et dont l'évanouissement, hélas! fait comme un vide en notre cœur. Pourtant, que nulle faiblesse ne se mêle à nos regrets. Rappelons-nous cette belle mélodie où sont exprimés les derniers souhaits de la Kitharède:

Décorez ma tête
D'un long voile d'or,
Qu'à chanter encor
Ma lyre soit prête!
Taillez mon bûcher
Dans le cœur des chênes!
Je porte les chaînes
Du divin Archer!
Pheïbos m'appelle
Et me tend les bras....
Ne me pleurez pas
Je suis immortelle!

Oui, devant cette lyre, prête à chanter encore, et qui résonnera dans les mémoires humaines, devant cette pierre funèbre dont le Temps fera un piédestal, songeons moins à pleurer ce qui n'est plus qu'à nous réjouir de ce qui va être!

REYNALDO HAHN

Février 1903.

MUSICIENS GENEVOIS du temps passé.

Notices biographiques et souvenirs personnels par H. Kling, professeur au Conservatoire de Genève.

(Suite.)

Pour ce qui est du concert, en lui-même, nous dirons qu'il a surpassé notre attente, et sans doute celle de tous ceux qui l'auront jugé

impartialement. Quand, en si peu de jours, on peut obtenir un pareil résultat, il est certain qu'en cultivant l'excellente méthode du maître, nous verrons se consolider et s'accroître une institution qui sera la source de nouvelles et bien douces jouissances. C'est dans ce but, que M. Kaupert, avant de terminer le concert, a adressé à ses élèves et au public genevois, avec cette éloquence populaire qui lui appartient, de sages et utiles conseils, en même temps que des éloges, un peu anticipés, sans doute, mais que les chanteurs, nous l'espérons, s'efforceront de mériter chaque jour davantage. Un qu'il vive! chanté de cœur et d'âme par tous les assistants, a répondu à cette patriotique allocution.

En sortant du temple, les deux comités se sont rendus avec M. Kaupert et les députations au Jardin des plantes, où une collation était préparée. La réunion s'est prolongée jusqu'à neuf heures et demie, et a été animée par plusieurs chants nationaux.

Messieurs les Vaudois ont chanté seuls deux morceaux qui ont fait le plus grand plaisir. Des toasts, à la Confédération suisse, et au rétablissement de l'union dans son sein, au gouvernement de Genève, à nos confédérés du canton de Vaud, à M. Kaupert, aux dames du comité et à M. le pasteur Duby, président de la Société, ont été portés et accueillis avec enthousiasme.

Lundi matin, les députations vaudoises et M. Kaupert sont partis par le bateau à vapeur. Le comité, en corps, a accompagné ces dignes confédérés jusqu'au delà de la rade, et le Vivat au pays, plusieurs fois répété, les a salués de nouveau. Le Conseil d'Etat et le Conseil municipal de Genève ne sont point restés en arrière dans cette circonstance; ils se sont joints aux sentiments manifestés par toute la population pour M. Kaupert et lui ont donné un témoignage honorable de la reconnaissance publique.

Ajoutons que le portrait lithographié de M. Kaupert, dû à l'habile pinceau de M^{me} Munier-Romilly, et dont elle a fait hommage à la Société de chant national, va être mis en vente, et que les ouvriers de la fabrique s'occupent de faire graver un coin à leurs frais, pour frap-

per une médaille destinée à perpétuer le souvenir du créateur du chant national dans la Suisse occidentale, et du séjour qu'il vient de faire dans nos murs.

Parmi les divers chants qui ont été composés et exécutés en l'honneur de Kaupert, nous citerons le suivant, dû à un très jeune poète genevois: M. Ernest Naville:

Air: T'en souviens-tu?

De quelques fleurs qu'il accepte l'hommage,
Celui qui fit résonner dans nos murs
De ses chansons l'harmonieux langage,
Et nous toucha par des accents plus purs.
Jadis Orphée enchanta la nature
Par des accords inconnus ici-bas.
Les prés fleuris dépouillaient leur parure,
Pour en joncher le chemin de ses pas.

Autant qu'Orphée il a pris de puissance,
Par ses chansons sur chacun de nos cœurs.
Pour exprimer notre reconnaissance,
Que sont des chants, que sont de vaines fleurs?
Ah! s'il pouvait descendre dans nos âmes,
Y pénétrer, les sonder aujourd'hui,
Il y verrait son nom en traits de flammes,
Il connaîtrait ce que l'on sent pour lui.

Enfin, le Conseil d'Etat et le Conseil municipal qui, dans cette circonstance, s'étaient complètement associés aux sentiments de la population entière, et qui se montraient d'ailleurs toujours favorables aux institutions utiles au pays, s'étaient rendus les organes de la gratitude publique par les lettres suivantes, adressées à Kaupert:

« Genève, le 12 mai 1833.

« A Monsieur Kaupert,

« Monsieur,

« Messieurs les membres du Conseil municipal de Genève ont vu avec un vif intérêt les leçons de chant national que vous avez données avec autant de zèle que d'habileté, et qui, suivies avec un empressement croissant par toutes les classes de citoyens, ont obtenu le résultat le plus satisfaisant sous tous les rapports.

« Le dévouement que vous avez apporté à cet enseignement, la direction patriotique et religieuse que vous lui avez imprimée, ont pénétré le Conseil municipal d'une vive gratitude.

« Cédant à son propre sentiment et aux vœux d'un grand nombre de citoyens respec-

tables, ce Conseil a désiré vous offrir un témoignage de la reconnaissance publique : il a soumis son projet au Conseil d'Etat, qui a partagé tous ses sentiments et lui a fait connaître son avis dans une lettre dont j'ai pensé qu'il vous serait agréable d'avoir la copie ciincluse :

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer, de la part du Conseil municipal, quelques petites pièces de vaisselle aux armes de Genève. Ce Conseil espère que vous voudrez bien les accepter comme un témoignage des sentiments d'affection et de reconnaissance que vous avez inspirés aux citoyens de toutes les conditions et de tous les âges.

« Agréez, Monsieur, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

> « Lullin, syndic, « Président du Conseil municipal. »

> > « Genève, le 10 mai 1833.

« Les Syndics et Conseil d'Etat de la république et canton de Genève au Conseil municipal de la ville de Genève.

« Messieurs,

« C'est avec un vif intérêt que le Conseil d'Etat a appris le succès qu'a obtenu à Genève le cours gratuit de chant national donné par M. Kaupert. Le noble but qu'il s'est proposé en se rendant dans nos murs a été atteint au delà des espérances qu'on avait pu concevoir.

« Ce n'est pas seulement sous le point de vue des progrès dans le chant que le Conseil d'Etat a apprécié l'entreprise de M. Kaupert, mais c'est encore et surtout sous les rapports des sentiments religieux et patriotiques auxquels il associe ses enseignements, que le Conseil d'Etat a considéré la tâche que M. Kaupert s'est imposée et qu'il l'a jugée digne d'éloges et de reconnaissance.

« Le spectacle d'une population nombreuse, de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui, pour apprendre à chanter en commun des hymnes inspirées par l'amour de la patrie et par la reconnaissance du peuple pour les bienfaits de son Dieu, se réunit en une même enceinte, y reçoit, dans le silence et l'attention la

plus soutenue, les leçons qui lui sont enseignées, s'y montre animé de bienveillance et de sympathie et y donne l'exemple de la décence et de l'ordre : ce spectacle du plus puissant intérêt pour le magistrat et le citoyen est un phénomène moral qui présente la nation sous un aspect aussi honorable que touchant et mérite à celui qui, sous l'inspiration la plus louable, en a fait naître l'occasion, un témoignage de la satisfaction publique.

« Aussi, le Conseil d'Etat, cédant au sentiment qu'il a éprouvé, s'empresse d'informer le Conseil municipal de la ville de Genève qu'il donne son plein et entier assentiment aux vues qui lui ont été communiquées à ce sujet de sa part.

« Nous saisissons cette circonstance pour vous assurer, Messieurs, de notre considération distinguée.

« Au nom des syndics, etc.

« Le Conseiller secrétaire d'Etat :

« DE ROCHES. »

Examinons maintenant en quoi consistait dans son ensemble le *Chant national*.

Grâce à l'obligeance de M. Privat, lequel a bien voulu me communiquer le « Recueil des chants destinés au Chant national dirigé par M. Kaupert, » je puis donner les titres de ces chants. Que M. Privat veuille bien agréer mes remerciements les meilleurs, pour son précieux appui.

N° 1. Louons le Souverain. Paroles de Kaupert. Mélodie de Luther.

N° 2. Réveil du chant. Paroles de Valamont. Musique arrangée par Spæth (1).

N° 3. Hymne. A notre heureux séjour. Musique du God save the King.

N° 4. Chant de Reconnaissance. Musique de Wilhelm.

Nº 5. Chant d'adoration. Sans noms d'auteurs.

Nº 6. Chant de concorde. Musique de Kaupert.

Nº 7. La Patrie. Sans mention des noms d'auteurs, mais dont la musique est de Nægeli.

(1) A cette époque, professeur de musique et organiste à Morges.

Nº 8. Adieu des soldats au village. Idem. La musique est de B. Weber.

Nº 9. La victoire ou la mort. Idem. Air populaire très connu. Ces deux numéros 8 et 9, sont intitulés : « Chants de marche, au pas de route. »

Nº 10. Le Drapeau. Paroles de Calleti. Musique de Spæth.

Nº 11. Marche. « Pour la vie elle aura nos cœurs sans retour. » Sans noms d'auteurs.

Nº 12. Chant du soir. Idem. Musique de Nægeli.

Nº 13. Serrez vos rangs. Marche. Musique de Spæth.

Nº 14. Un vivat au Pays. Sans autre indication, quant aux auteurs des paroles et de la musique. Ce chant, dont il a été si souvent question, mérite toute notre attention, car le refrain est devenu populaire parmi nous, et il s'est conservé jusqu'à présent. Il n'y a pas de banquet quelconque dans lequel ce refrain ne soit entonné.

Le lecteur nous saura gré de lui communiquer en entier ce chant mémorable.

UN VIVAT AU PAYS.



con - so - la, Qu'en d'au-tres bords on l'é - xi - lât. tour à tour, Les tra-vaux guer-riers au la-bour. mon ber-ceau, Qu'el-les pro - tè - gent mon tom-beau!



On remarquera que la fin du refrain se chantait alors *pianissimo*, cela lui donnait un cachet de noblesse, tandis que maintenant, c'est à celui des convives qui criera le plus fort!...

Nº 15. Peuples chantez. Cantique, sans indication de noms d'auteurs.

Nº 16. Chant guerrier. Idem.

Nº 17. Le soir. Idem.

N° 18. Invocation patriotique. Paroles d'Albert Richard. Musique de Franz Grast. Ce beau chœur fut utilisé plus tard par les auteurs comme hymne final dans la musique de la Fête des Vignerons, donnée en 1865 à Vevey.

Nº 19. Le Retour. Musique de Spæth.

Nº 20. Chant portugais. « Immortel Roi des cieux. » Ce chant n'est autre que le cantique bien connu : O sanctissima, air sicilien qui figure actuellement sous le nº 13 du Psautier genevois.

(A suivre.) Henri Kling.

A lire dans le numéro du 15 Mars, deux articles retardés par l'abondance des matières : une Lettre de Bâle, et une Chronique genevoise rendant compte de tous les concerts de Février.

REPRESENTATION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

CHRONIQUE DE NEUCHATEL

L'année 1903 débute par une remarquable audition du *Quatuor Schörg*. Les artistes qui composent cet ensemble instrumental se sont conquis depuis longtemps déjà l'admiration du public neuchâtelois sérieusement épris du grand art symphonique. Chaque fois cependant, nous constatons un enthousiasme nouveau, bien légitime, si l'on se reporte à la sublime manière d'interpréter une page telle que l'Adagio du quatuor en mi bémol op. 127 de Beethoven. Que de